132

INDEX

special parameters.	Article	Page
Pétitions introductives de bills privés:		ab arder0 aside0
Voir Bills privés. Premier ministre:	A THE L	
Durée de discours limitée:		A PER
Durant les débats sur les ordres inscrits au nom des députés Durée de discours non limitée:	31 (2)	19
En comité plénier	59 (3)	45
Lorsque l'Orateur occupe le fauteuil et durant les débats sur l'Adresse et sur		
le Budget	31, 38 (7),	10 07 11
Première lecture de bills:	58 (7)	19, 27, 44
Bills privés:		
Émanant de la Chambre	103 (1) 103 (2)	83 84
Bills publics:	100 (2)	
Présentés avec la permission de la Chambre	71 (1)	54
Explication succincte des dispositions		
du bill	71 (2)	55
vant faire l'objet de débat	73	55
Rang sur le feuilleton des avis de bills publics	15 (2)	7
Recus du Sénat:	10 (2)	Presidente
Motion de première lecture ne pouvant faire l'objet de débat	73	55
Rang sur le feuilleton	15 (2)	7
Présentation de bills: Bills privés	103	83-84
Bills publics.	71	54-55
Rang de l'avis sur le feuilleton	15 (2)	7
Président de comité chargé de l'examen de bill privé:		
Les bills doivent être signés	111	88
Voix prépondérante	107	86